Nations Unies S/2022/641

Conseil de sécurité

Distr. générale
25 août 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 24 août 2022, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2641 (2022), adoptée le 30 juin 2022, par laquelle le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 1er août 2023 le mandat du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo et m'a demandé de prendre les mesures administratives requises à cet effet.

En conséquence, je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, j'ai nommé les experts suivants :

M. Zobel Behalal, ressources naturelles et questions financières (Cameroun)

Mme Mélanie De Groof, armes (Belgique)

Mme Maia Trujillo, groupes armés (Colombie)

Mme Krisztina Varga, affaires humanitaires (Roumanie)

M. David Zounmenou, groupes armés (Bénin)

J'ai désigné Mme De Groof Coordonnatrice du Groupe d'experts.

La deuxième personne experte en ressources naturelles et questions financières sera nommée ultérieurement.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**

22-13236 (F) 260822 290822

Merci de recycler